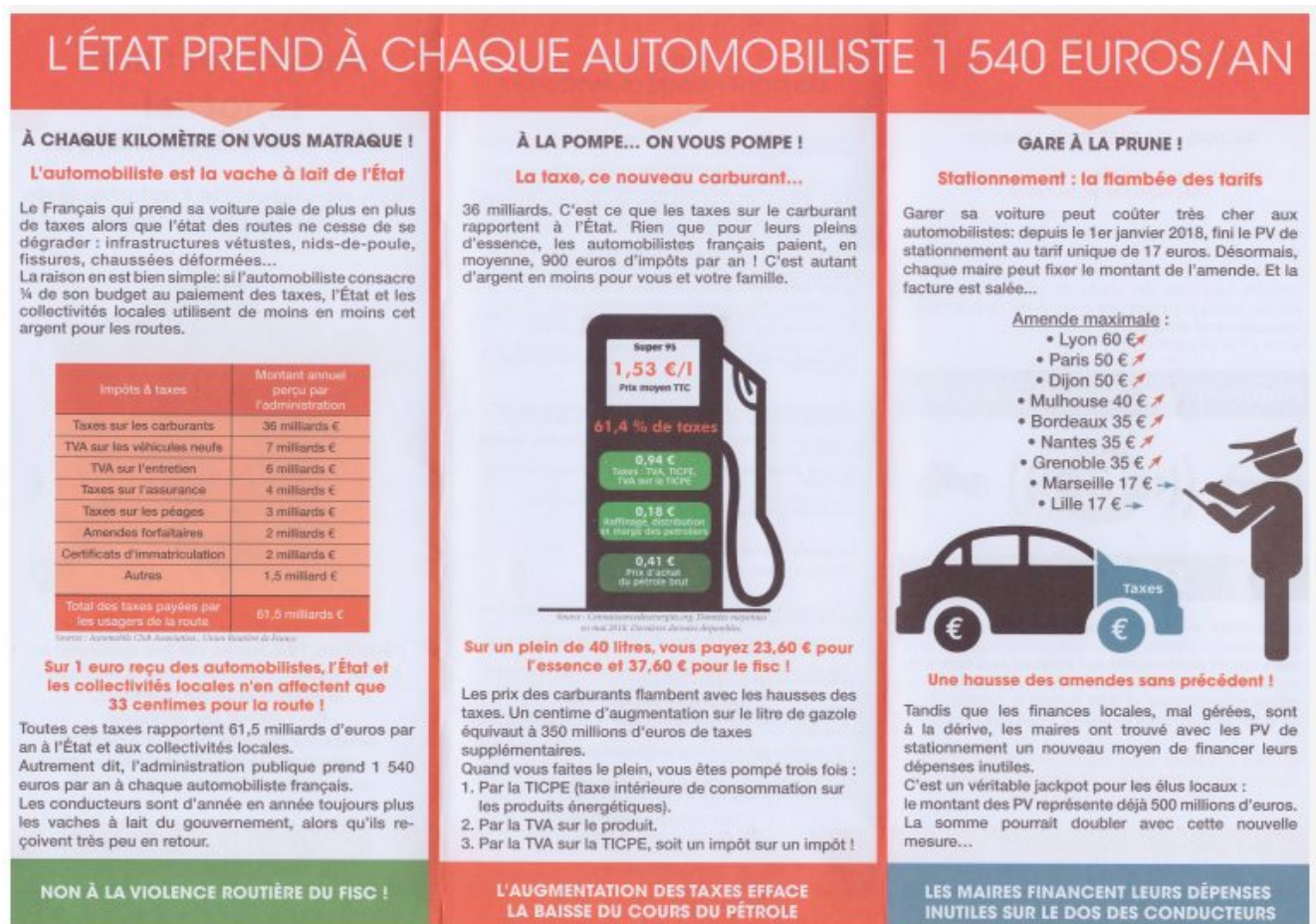


Racket : l'Etat vole 1540 euros par an à chaque automobiliste

écrit par Coriolis | 28 février 2019



Ce tract de *Contribuables associés* est fort bien fait... Je me permets de vous en faire profiter !

Cliquer sur chaque document pour l'agrandir.

L'ÉTAT PREND À CHAQUE AUTOMOBILISTE 1 540 EUROS/AN

À CHAQUE KILOMÈTRE ON VOUS MATRAQUE !

L'automobiliste est la vache à lait de l'État

Le Français qui prend sa voiture paie de plus en plus de taxes alors que l'état des routes ne cesse de se dégrader : infrastructures vétustes, nids-de-poule, fissures, chaussées déformées...

La raison en est bien simple: si l'automobiliste consacre ¼ de son budget au paiement des taxes, l'État et les collectivités locales utilisent de moins en moins cet argent pour les routes.

Impôts & taxes	Montant annuel perçu par l'administration
Taxes sur les carburants	36 milliards €
TVA sur les véhicules neufs	7 milliards €
TVA sur l'entretien	6 milliards €
Taxes sur l'assurance	4 milliards €
Taxes sur les péages	3 milliards €
Amendes forfaitaires	2 milliards €
Certificats d'immatriculation	2 milliards €
Autres	1,5 milliard €
Total des taxes payées par les usagers de la route	61,5 milliards €

Source : Automobile Club Association, Union Routière de France

Sur 1 euro reçu des automobilistes, l'État et les collectivités locales n'en affectent que 33 centimes pour la route !

Toutes ces taxes rapportent 61,5 milliards d'euros par an à l'État et aux collectivités locales.

Autrement dit, l'administration publique prend 1 540 euros par an à chaque automobiliste français.

Les conducteurs sont d'année en année toujours plus les vaches à lait du gouvernement, alors qu'ils reçoivent très peu en retour.

NON À LA VIOLENCE ROUTIÈRE DU FISC !

À LA POMPE... ON VOUS POMPE !

La taxe, ce nouveau carburant...

36 milliards. C'est ce que les taxes sur le carburant rapportent à l'État. Rien que pour leurs pleins d'essence, les automobilistes français paient, en moyenne, 900 euros d'impôts par an ! C'est autant d'argent en moins pour vous et votre famille.



Source : Communiqué energies.org. Données moyennes en mai 2018. Données données disponibles.

Sur un plein de 40 litres, vous payez 23,60 € pour l'essence et 37,60 € pour le fisc !

Les prix des carburants flambent avec les hausses des taxes. Un centime d'augmentation sur le litre de gazole équivalait à 350 millions d'euros de taxes supplémentaires.

Quand vous faites le plein, vous êtes pompé trois fois :

1. Par la TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques).
2. Par la TVA sur le produit.
3. Par la TVA sur la TICPE, soit un impôt sur un impôt !

L'AUGMENTATION DES TAXES EFFACE LA BAISSÉ DU COURS DU PÉTROLE

GARE À LA PRUNE !

Stationnement : la flambée des tarifs

Garer sa voiture peut coûter très cher aux automobilistes: depuis le 1er janvier 2018, fini le PV de stationnement au tarif unique de 17 euros. Désormais, chaque maire peut fixer le montant de l'amende. Et la facture est salée...

Amende maximale :

- Lyon 60 €
- Paris 50 €
- Dijon 50 €
- Mulhouse 40 €
- Bordeaux 35 €
- Nantes 35 €
- Grenoble 35 €
- Marseille 17 €
- Lille 17 €



Une hausse des amendes sans précédent !

Tandis que les finances locales, mal gérées, sont à la dérive, les maires ont trouvé avec les PV de stationnement un nouveau moyen de financer leurs dépenses inutiles.

C'est un véritable jackpot pour les élus locaux : le montant des PV représente déjà 500 millions d'euros. La somme pourrait doubler avec cette nouvelle mesure...

LES MAIRES FINANCENT LEURS DÉPENSES INUTILES SUR LE DOS DES CONDUCTEURS

MACHINES À FLASH MACHINES À CASH

RADARS : FLASHÉS TOUS AZIMUTS !

La répression routière est une manne inépuisable pour l'État

Chaque flash de radar contribue à renflouer les caisses d'un État en faillite. Le jackpot est d'un milliard d'euros par an ! Et il ne faut pas grand-chose pour se faire prendre. La moitié des excès de vitesse enregistrés par les radars automatiques concernent de très petits dépassements de la vitesse autorisée : entre +1 et +5 km/h.

Pour renflouer les caisses de l'État



PAYEZ !

La véritable mission des radars est fiscale et non sécuritaire : la plupart d'entre eux ne sont pas placés à des endroits accidentogènes. La baisse de la mortalité routière est bien antérieure à la multiplication des radars automatiques et tient surtout à l'optimisation de la sécurité dans les véhicules. Cherchez l'erreur...

Veillez accélérer pour combler le déficit public : chacun des 4 700 radars automatiques rapporte 450 euros par jour à l'État...

LES RECETTES ENGRANGÉES PAR LES RADARS FIXES ONT DOUBLÉ EN DIX ANS

QUI SONT LES CONTRIBUABLES ASSOCIÉS ?

Notre objet

- Mettre en œuvre les articles 14 et 15 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen :

- Article 14 : Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

- Article 15 : La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

- Faire la chasse au gaspillage en organisant la surveillance des gestions de l'État, des régions, des départements et des municipalités et en demandant aux élus des explications publiques sur des cas précis de gâchis, de dépenses excessives.

- Sensibiliser les Français et les hommes politiques à la bonne gestion de l'argent public et encourager un esprit d'économie dans les dépenses publiques pour les réduire à l'indispensable.

- Lutter contre la bureaucratie pour obtenir des formalités et des prélèvements obligatoires équitables, transparents et faciles à comprendre.

Nos moyens d'actions

- Organisation de campagnes nationales de mobilisation et de sensibilisation pour une meilleure utilisation de l'argent public.
- Information par tous les moyens (médias, conférences, réunions publiques...).
- Études et publications sur les services publics et les dépenses publiques.
- Coopération avec les associations locales et étrangères poursuivant des objectifs analogues.

La présidence

- Président : Claude Garrec, chef d'entreprise
- Directeur : Eudes Baufreton

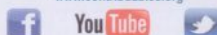
Notre éthique

- L'association est indépendante des partis et politiquement neutre (article 4 des statuts).
- L'association s'interdit de recevoir toute subvention publique (article 4 des statuts).
- Les membres du conseil d'administration exercent leur fonction bénévolement (article 12 des statuts).

Une gestion transparente

- Un expert-comptable contrôle la gestion de l'association et arrête ses bilans.
- Les comptes de l'association sont ensuite certifiés par un commissaire aux comptes.
- Ils sont alors publiés et mis à la disposition de toutes les personnes qui participent à la vie de l'association.

CONTRIBUABLES ASSOCIÉS
42, rue des Jeûneurs, 75002 Paris
Tél. : 01 42 21 16 24
www.contribuables.org



Impôts sur l'auto Le racket des automobilistes

25% du budget de l'automobiliste dévoré par les taxes



Amendes, taxes sur les produits pétroliers, TVA, taxes sur les assurances, carte grise... Nos autos comptent plus d'impôts que de chevaux.

De l'achat du véhicule jusqu'au dernier plein d'essence, les contribuables-automobilistes sont matraqués à chaque kilomètre...

Contribuables associés

Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts !

Ne pas jeter sur la voie publique.

